Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 8 (1932-1933)

Heft: 1

Artikel: Confiance

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-704182

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lichkeiten rechne und ihre Verteidigung vorbereite. Während Monaten habe die Schweiz den Verlauf der Abrüstungskonferenz aus nächster Nähe verfolgen können. Sie ziehe ihre Folgerungen daraus und gehe zu Militärmanövern über. — Die Italiener sind richtig auf dem Holzweg. Divisionsmanöver werden bekanntlich bei uns seit acht Jahren regelmäßig durchgeführt. Jeden Herbst fanden für zwei Divisionen derartige Uebungen statt. Für dieses Jahr sind umfassende Manöver nur für die 6. Division vorgesehen, so daß es sich also um eine Einschränkung handelt und nicht um eine durch die ungenügenden Ergebnisse der Abrüstungskonferenz bewirkte plötzliche Kriegsvorbereitung, wie sie von der italienischen Presse irrtümlich vermutet wird.

* * *

Ueber die Abschaffung von schweren Angriffswaffen wurde an der Genfer Abrüstungskonferenz fleißig beraten. Und dabei erfährt man aus *Amerika* merkwürdige Dinge über einen neuen *Militärtank*. Auf Raupenbändern querfeldein in kupiertem Gelände soll der neue Tank 100 Stundenkilometer Geschwindigkeit erreichen. Auf der Straße werden die Raupenbänder eingezogen, und dann fährt das Ungetüm gar mit 176 Kilometern Geschwindigkeit. Das Bemerkenswerteste an dem neuen Modell ist aber nicht seine enorme Geschwindigkeit, sondern eine auf der Unterseite des Tanks angebrachte Feder, die es der Maschine erlaubt, wie ein Frosch über Hindernisse hinwegzuhüpfen. Das Sprungvermögen des neuen Tanks beträgt 2,4 Meter Höhe und 9 Meter Weite. Natürlich besitzt Amerika auch schon große Bombenflugzeuge, die erlauben, den neuen Froschtank ohne weiteres durch die Luft zu befördern. Das neue Modell wurde ausgerechnet im Rüstungsfeierjahr 1932 erstmals vorgeführt. Se non è vero...

* * *

Nach einem Bericht des « Mattino » aus Neapel sollen zwei italienische Artillerieoffiziere einen Spezialapparat erfunden haben, der — den Kanonendonner abschafft. Durch seine Anwendung will man bei Geschützen aller Art die Geschosse ohne Rauch und Knallentwicklung abfeuern können. Bei den ersten Versuchen mit 75-mm-Feldgeschützen soll nur eine ganz kleine Rauchfahne und ein « Donner » in der Stärke eines aufschlagenden Hammers entstanden sein. Wenn die Meldungen der Wahrheit entsprechen, dürfte die Erfindung eine Umwälzung auf kriegstechnischem Gebiet bedeuten.

Un glorieux souvenir de 1879

Après avoir exécuté toutes les obligations découlant du traité imposé par Bismarck à l'issue de la guerre franco-allemande de 1870—71, la France s'était ressaisie et remise courageusement au travail avec son nouveau gouvernement républicain. Elle s'est efforcée d'atténuer, avec les années, dans la seule mesure du possible, le souvenir des épreuves tragiques, des deuils qu'elle avait eu à subir.

En 1879, elle avait organisé un grand tir dans le Bois de Vincennes, près de Paris, manifestation importante, grandiose, à laquelle étaient conviés les tireurs des nations amies, les Suisses en particulier. Ceux-ci répondirent très nombreux à cet appel et des trains spéciaux durent être organisés. Le port du chapeau à plumes des carabiniers était obligatoire pour chaque participant.

Les cibleries, très bien établies, comprenaient deux parties distinctes: l'une pour les tireurs de nationalité française, l'autre réservée aux invités, pour lesquels on avait construit des stalles bien indépendantes, préparées chacune pour un groupe de trois tireurs.

De nombreuses variétés de cibles étaient mises à leur disposition; l'une d'elle surtout attirait spécialement l'attention et les regards. Un premier prix, unique mais de grande valeur, y était affecté; tous les autres prix consistaient en une médaille, frappée pour la circonstance, et d'une exécution française, c'est-à-dire parfaite.

L'épreuve était ceci: tir simultané de 6 séries de 5 coups, en employant l'arme d'ordonnance nationale. Carton de format réduit et 4 cercles extérieurs rapprochés, le tout gradué de 1 à 5. Position à volonté. Le maximum pouvant être obtenu était donc 150.

A leur arrivée à Paris, les nôtres apprirent par des compatriotes établis dans la capitale une nouvelle grave: en effet, un tireur de Belgique venait d'obtenir 149 points, en se servant d'un appareil à lunette perfectionné, adapté à sa carabine. Réclamation immédiate des Suisses; il fut répondu qu'on ne pouvait guère annuler le résultat belge contrôlé, mais qu'ils étaient libres d'utiliser aussi un appareil analogue pour tirer.

Parmi les hommes venus des petits cantons, un carabinier d'Unterwalden, simple cordonnier de son métier et connu comme l'un des meilleurs tireurs de la région, résolut quand même de s'attaquer à ces 149 points. Il s'astreint pour cela au régime du lait dans une ferme de la banlieue de Paris durant deux jours, pensant être mieux en forme pour se « crocher ».

Notre homme va ensuite prendre place dans l'une des stalles libres et commence à tirer. Première série 25, deuxième 25, troisième, quatrième et cinquième idem. Ses camarades, haletants, anxieux, suivent son tir et veillent à ce qu'il ne soit pas dérangé. L'Unterwaldien ne bronche pas; il entame froidement sa sixième série, quatre coups sont déjà partis. Le cinquième devra à lui seul décider du bon renom suisse pour le tir, et le tireur d'Unterwalden, l'a compris. Ce cinquième coup se fait attendre; l'entourage est inquiet, du malaise est dans l'air. Mais que se passe-t-il? Voilà que le canon de l'arme, ferme jusqu'à présent comme un roc, se met à vaciller... Tremblette? Le carabinier se reprend, abaisse son arme et la désarme; il se tourne vers ses amis et fait en patois allemand: « Geith mer doch es Glas Wy hole! » On accourt, il prend la bouteille — c'était du rouge — et boit à même le goulot une forte rasade. Puis il essuie sa moustache touffue du revers de la main, reprend sa carabine et fait feu rapidement.

C'est fini... De nouveau, encore 25! Le vainqueur salue ce résultat en élevant au-dessus de sa tête son chapeau à plumes.

Minute émouvante. Vive la Suisse! répété cent fois éclate alors dans une ovation patriotique enthousiaste; on entoure le carabinier, on lui serre la main, on veut l'embrasser. Lui, très calme, très maître de lui, se dégage en souriant; il réclame le restant de sa bouteille, le boit et se retire tranquillement.

Le prix qu'il avait gagné était considérable. Un fusil d'ordonnance français de grand luxe, de l'argenterie, et surtout, don du gouvernement, des napoléons pour une valeur de plusieurs milliers de francs. Ses camarades tireurs, ainsi que d'autres Suisses résidant à Paris, se cotisèrent afin de le récompenser largement, eux aussi. C'est possesseur d'une petite fortune que le Suisse, roi du tir de Vincennes, rentra dans sa patrie; il l'avait du reste représentée brillamment par son adresse au tir. (Du « Carabinier vaudois ».)

Confiance

C'est avec un véritable plaisir que nous reproduisons cet article du « Cycliste militaire romand » et que nous félicitons son auteur très chaleureusement.

Nous devons, en effet, avoir confiance en nos moyens et montrer un optimisme qui est bien souvent à l'origine de tout succès. De nos jours, plus que jamais, il faut faire confiance à notre armée et nous dire que, si parfois une décision de nos chefs nous paraît manquer son but, il y a eu néanmoins un motif qui l'a dictée et qu'enfin il est permis de se tromper, car nul n'est infaillible. On ne peut juger sur le même pied celui qui agit et celui qui critique.

Les lignes qui vont suivre sont de la plume d'un

patriote qui croit en sa force et qui met sa foi dans la puissance défensive de notre armée; que ceux qui doutent s'inspirent de ce bref exposé et nous aurons en Suisse une arme de plus. La confiance! Réd.

Notre matériel. Les officiers suisses qui ont eu l'occasion de faire un stage dans l'armée française ont été frappés par un point spécial. C'est que, dans cette armée, on ne critique jamais, on ne dénigre jamais. Nous avons ce modèle de mitrailleuse, donc, c'est celui qui nous convient le mieux. Nous sommes commandés par X, donc c'est un chef capable.

En Suisse, nous pourrions et devrions en faire autant. Malheureusement c'est plutôt le contraire que l'on voit. Et certains milieux ne se lassent pas de critiquer notre armée, nos chefs, notre matériel. A les croire, notre armée est inutile, parce qu'incapable de remplir l'a b c de sa mission.

Tel n'est pourtant pas le cas, et si les pays qui nous entourent disposent de moyens plus nombreux que nous, il ne faut pas en déduire que, sans les mêmes moyens nous ne pourrons rien faire.

Notre infériorité matérielle? On prétend que notre armée étant dépourvue du matériel énorme que possèdent nos voisins, l'ennemi ne ferait qu'une bouchée de nous.

C'est encore à voir et nous ne sommes pas de cet avis. En effet, ces armes dont nous sommes en totalité ou partiellement dépourvus, nous rendraient-elles service, et peuvent-elles être utilisées avec fruit dans notre pays?

Parlons des tanks. En Suisse, ce n'est pas une violation de secret, nous avons ... trois tanks. Deux sont à Wallenstadt, sauf erreur, et le troisième à Thoune. Ils servent à des démonstrations. A l'étranger, on connaît le char léger, le grand char lourd de 65 tonnes, le char « 2 C », le char-radio, le char-pont, le char-amphibie, etc., etc. Serions-nous écrasés par tous ces modèles?

Non. Notre pays ne se prête pas beaucoup à l'emploi massif des chars. Il y a déjà quantité d'obstacles naturels, et l'on peut en créer d'artificiels. On canalise ainsi les chars vers un passage où on les cueille successivement. Ils sont puissants, mais aussi très vulnérables, surtout lorsqu'ils sont immobilisés. Un obus dans les chenilles, et les voilà hors de combat. Il existe bien un type de char, le char-réparation, mais s'il vient à côté de l'autre pour le dépanner, la cible est doublée.

Les rivières, les fossés, les talus sont pour eux de gros obstacles. Ils hésitent à s'engager dans les gorges et les couloirs. Les forêts, et nous en avons beaucoup, sont pour eux terrain impraticable. Leur rassemblement ne peut se faire qu'en terrain découvert, et notre observation aérienne peut ainsi les signaler à notre artillerie.

Et puis, chaque fois qu'un parti crée un nouveau moyen de destruction, l'autre parti trouve immédiatement le remède. Voyez l'évolution des armées et des moyens de combat. Le remède suit de très près.

En Suisse, nous ne sommes pas restés en arrière. Nous n'avons pas de chars, ce n'est absolument pas nécessaire, mais nous introduisons l'arme pour les combattre. Il s'agit du petit canon d'infanterie de 47 mm, fabriqué en Suisse, et dont seront successivement dotés nos bataillons. Les écoles de recrues spéciales ont déjà commencé, à Lucerne, sauf erreur.

L'efficacité de ce nouveau canon? En 60 secondes, 12 coups dans une assiette à soupe à 2000 mètres. Confiance!

Notre peu d'artillerie. Nous en avons beaucoup moins que nos voisins. Notre calibre le plus gros est le 150, tandis qu'on ne parle que des 210, 350 et 420, etc.

Là aussi, confiance. Car l'artillerie n'est pas tout. Notre terrain ne se prête pas partout à l'emploi de l'artillerie du type de campagne de nos voisins. Rappelons que nos pièces de campagne sont aussi de demi-obusiers. Et puis, notre terrain très coupé rend inutile une trop nombreuse artillerie. Ce qu'il nous faut, ce sont des mitrailleuses. Or, nous en avons, et nous nous préparons même à en avoir davantage, puisque l'on étudie l'attribution à chaque compagnie d'une section de deux pièces, la compagnie de mitrailleurs restant entière dans la main du commandant de bataillon, sans être affaiblie, comme maintenant, par une amputation au profit des compagnies de fusiliers.

Nous avons proportionnellement peu d'artillerie. Oui, mais nous la remplaçons par nos mitrailleuses. Confiance!

Notre mitrailleuse? Elle est excellente. A Wallenstadt, nous avons vu une mitrailleuse percer un mur de pierres sèches de plus de 30 cm avec 118 balles, et un en béton, de même épaisseur, avec une soixantaine de balles. Maniée par des hommes « à la coule », notre mitrailleuse est une arme efficace, précise. Confiance!

Notre aviation? Notre aviation n'est que défensive, cela suffit. Nous n'avons jamais eu l'idée d'aller survoler les capitales étrangères. Notre matériel et nos pilotes sont bons, le récent meeting international de Zurich l'a prouvé. Et les mitrailleuses cinématographiques, en usage lors de nos manœuvres, ont aussi démontré que nos chasseurs auraient descendu leur ennemi si la mitrailleuse, au lieu de films, avait eu des balles.

Notre aviation? Confiance!

Notre armement personnel? Le mousqueton, même celui qui sera bientôt l'ancien modèle, est très bon et précis. Ce qui manqe le plus, c'est souvent le tireur. Nous n'insistons pas, car chacun, au cours de son école ou des services ultérieurs, aura pu se rendre compte des possibilités de cette arme. Rappelons simplement que la zone dangereuse d'un mousqueton tirant à 300 mètres s'étend sur une longueur de 470 mètres. C'est une bonne arme. Confiance!

Petites nouvelles

On dit fréquemment qu'au défilé, une troupe démontre nettement un aspect de ses qualités et de sa valeur par son maintien et son attitude. Que doit-on penser alors des qualités d'endurance d'un bataillon genevois d'infanterie qui, au retour du C. R. de la Brig. Inf. 2, traversa toute la ville de Genève dans une tenue absolument inadmissible pour défiler devant la population et les autorités.

En effet, l'ordre avait été donné de dégrafer les cols et de les retourner. Si l'on songe que ce bataillon n'avait accompli durant la journée que l'effort de quitter ses cantonnements de manœuvres pour prendre le train qui devait l'amener à Genève, on ne conçoit vraiment pas quelle fut la raison qui motiva l'ordre de défiler de la Gare de Cornavin à la caserne, soit une demi-heure de marche, dans une tenue si peu faite pour réhausser le prestige d'une troupe.

Ménageons nos soldats, c'est entendu, mais ne tombons pas dans l'exagération....

* * *

Le Département Militaire fédéral a décidé qu'en 1933 et jusqu'à nouvel ordre il n'y aurait plus d'école de recrues particulière et d'école de sous-officiers pour les mitrailleurs attelés. Les recrues mitrailleurs pour les détachements de mitrailleurs attelés appelés en 1932 et plus tard seront formés dans les écoles de recrues d'infanterie avec bataillon de mitrailleurs.

En 1933 et jusqu'à nouvel ordre il ne sera plus instruit de recrues attelés pour les détachements de mitrailleurs attelés. Chaque bataillon d'infanterie ayant reçu depuis l'année dernière sa compagnie de mitrailleurs, on se demandait si les détachements de mitrailleurs attelés, tels qu'ils sont prévus par l'ordre d'armée de 1911, avaient encore leur raison d'être ou non. Cette question est actuellement étudiée par le Département Militaire fédéral.